

**L**es élus se sont réunis le 23 septembre 2021 en séance ordinaire (29 votants),  
parmi les points à l'ordre du jour :

- > Attribution du contrat de fourrière
- > Régularisation foncière du 147 rue Jules Guesde
- > Association Sauvegarde du Nord – Maison Relais
- > Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires
- > Dénomination et numérotation d'une nouvelle rue – programme de logements rue d'Uzerche
- > Dénomination de la voirie de la zone d'activité de Belleforrière

## 1. Attribution du contrat de fourrière

La ville de Roost-Warendin a l'obligation de disposer d'une prestation de service pour l'exécution des opérations de fourrière des véhicules automobiles.

Le contrat de concession fourrière arrivant à son terme, une nouvelle procédure de délégation de service public a été lancée. Après analyse des offres, cette prestation de service pour les opérations d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules est confiée à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 et pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois (soit pour une durée maximale de 3 ans) à la société GARAGE 59 située à Somain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 2. Régularisation foncière du 147 rue Jules Guesde

Le logement 147 rue Jules Guesde se situe sur un terrain appartenant à la ville.

Suite au constat de l'anomalie de la construction sur la parcelle communale et de la vacance du logement depuis de nombreuses années, la ville a souhaité que ce bien insalubre ne soit pas squatté et cause des désagréments au voisinage.

Une indemnité sera versée aux héritiers des propriétaires du logement. Ce logement est voué à la démolition au vu de son état de délabrement afin de permettre la requalification de ce secteur de la rue Jules Guesde.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



147 rue Jules Guesde

### 3. Association Sauvegarde du Nord – Maison Relais

L'association Sauvegarde du Nord se propose d'agrandir la maison relais, rue d'Alençon à Roost-Warendin, sur le terrain d'Escaut Habitat pour construire un espace de 12 logements qui hébergera des femmes ayant subi des violences conjugales en vue d'une réintégration sociale et professionnelle.

La Municipalité accompagnera et favorisera cette construction. Elle facilitera également leur accueil dans des bungalows temporaires durant la période des travaux des locaux devenus quasiment insalubres de Sin-le-Noble.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Maison relais

### 4. Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Le matériel informatique devenant obsolète et insuffisant, la ville a souhaité équiper et moderniser les installations existantes. L'objectif est d'équiper les deux groupes scolaires de notre commune.

En concertation avec les deux écoles, le choix s'est porté sur l'acquisition de matériel (écrans tactiles, ordinateurs, tablettes, vidéos projecteurs, licences kwartz) et sur la formation des enseignants à ces nouveaux outils.

Dans le cadre du plan de relance de l'État, la ville va donc solliciter une demande de subvention au titre de l'appel à projets socle numérique pour les deux groupes scolaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 5. Dénomination et numérotation d'une nouvelle rue – programme de logements rue d'Uzerche

Dans le prolongement de la rue d'Uzerche, un programme de construction comportant 16 logements locatifs (7 type T3, 3 type T3 PMR, 6 type T4) et 8 lots libres de constructeur va être lancé cet automne.

Ce nouveau programme est composé d'une nouvelle rue dénommée Rue Oscar Niemeyer.

SIA Habitat a également sollicité un nom pour la résidence de ce nouveau programme. Elle se nommera résidence Olivier Chapel, en hommage à ce dernier décédé cette année. En effet, Monsieur Chapel a conçu ce nouveau programme de logements mais il a surtout réalisé le nouveau groupe scolaire Roger Salengro, et de nombreux bâtiments à l'échelle locale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 6. Dénomination de la voirie de la zone d'activité de Belleforière

La zone d'activité de Belleforière se compose d'une rue se terminant en impasse. Elle comprend actuellement des entreprises. Il a été constaté qu'aucun nom de voirie n'a jamais été attribué.

Afin de régulariser cette situation et de permettre une meilleure visibilité pour les entreprises de cette zone, elle portera le nom de Rue du Terril.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Rue du Terril